

teur à Cacouna, l'honorable P. J. O. Chauveau, secondé par l'honorable juge Jetté, propose et il est résolu : " Que la plainte faite contre M. William Robi- chaud, instituteur à Cacouna, lui soit communiquée et qu'il soit assigné à comparaître devant ce conseil le vingt-et-unième jour d'octobre prochain, à la salle du Conseil de l'Instruction publique, en la cité de Québec, à dix heures du matin, pour répondre à la dite plainte."

Mgr l'évêque de Chicoutimi propose, secondé par Mgr l'évêque de Nicolet : " Que M. Thomas Tremblay, inspecteur d'écoles pour les comtés de Charlevoix et Saguenay, soit nommé membre du bureau d'examineurs de Charlevoix, en remplacement de M. O. Gauthier, M. P. P., décédé."

Adopté sur division.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Chicoutimi, le comité recommande que le nouveau bureau d'examineurs de N. D. du Lac St-Jean, soit composé des membres dont les noms suivent :

- Révd. Bruno E. Leclerc,
- " Joseph E. Lizotte,
- " F. X. Belley,
- M. Elie St. Hilaire,
- " Alphonse Bourget.

Sur demande du comité, l'état suivant des recettes et des dépenses du fonds du dit comité est produit :

Recettes annuelles du comité catholique depuis l'année 1877, année à partir de laquelle, par ordre en conseil, toutes balances non dépensées furent déposées à son crédit dans la Banque de Montréal.

Balances en mains provenant des crédits votes pour écoles communes, éducation supérieure, traitements des inspecteurs d'écoles, etc., etc.

Année finissant au 30 juin 1877.....	\$ 3697 08
" " 1878.....	2500 00
" " 1879.....	6607 28
" " 1880.....	3494 22
" " 1881.....	2117 57
" " 1882.....	1394 94
" " 1883.....	2728 16
" " 1884.....	1871 76
" " 1885.....	2633 76
" " 1886.....	4936 94
	<hr/>
	\$31981 31

1886, septembre 23.—Balance au crédit du comité dans la Banque de Montréal

\$ 5852 00

Dépenses effectuées chaque année sur les fonds déposés au crédit du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Principalement pour livres à donner en prix.	
Année finissant au 30 juin 1877.....	\$ 362 13
" " 1878.....	40 00
" " 1879.....	4047 00
" " 1880.....	1248 52
" " 1881.....	1650 00
" " 1882.....	10357 27
" " 1883.....	4041 00
" " 1884.....	2280 22
" " 1885.....	2373 17
" " 1886.....	

Dépenses	26399 31
Sept. 23, 1886. Balance en mains.....	5582 00
	<hr/>
	\$31981 31

L'honorable juge Jetté propose, secondé par l'honorable juge Routhier, et il est résolu : " Que vu la balance de \$5,582.00 qui, d'après l'état du comptable, se trouve au crédit de ce comité, une somme de \$3,000.00 soit prise sur cette balance pour aide additionnelle aux collèges classiques qui suivent, et ajoutée à l'allocation de l'année dernière, de la manière suivante :

Nicolet.....	\$ 800 00
Rigaud	400 00
L'Assomption	300 00
Ste-Thérèse.....	300 00
Chicoutimi	500 00
Rimouski.....	300 00
Trois-Rivières.....	200 00
Sherbrooke.....	200 00
	<hr/>
	\$3,000 00

et que les autres collèges aient la même allocation que l'année dernière.

Sur demande du comité, l'état suivant des sommes dues pour livres de prix est produit :

Montant dû au 22 septembre 1886, par le Département de l'Instruction publique, pour livres à distribuer en prix.

T. Lemieux, pour reliure des livres de prix.....	\$ 719 48
D. & J. Sadlier.....	196 00
N. L. Hardy.....	\$1,600 00
"	210 00
"	278 00
	<hr/>
A. Côté & Cie, dû en 1887...\$	350 00
" " 1887...\$	300 00
	<hr/>
	2,088 80
Cadioux & Derome.....	\$ 762 25
" "	500 00
	<hr/>
	1,262 25